
QUESTIONNAIRE DE PRÉFAISABILITÉ

VERSION COURTE



**NOM DU
PLAN D'EAU :**

**NOM DU
PARCOURS :**

Réalisée
par :



Le plaisir de pagayer

En
collaboration
avec :



Grâce à l'appui financier :



PRÉSENTATION DE LA ROUTE BLEUE

Bienvenue dans la grande famille de La route bleue !

La route bleue, c'est le point de départ pour pratiquer une activité nautique non motorisée pour tous les niveaux, en famille ou entre amis. Ce projet est reconnu par le ministère de l'Éducation comme réseau national de pratique d'activités de pagaie est porté par Canot Kayak Québec.

Le projet est développé en collaboration avec Eau Vive Québec et Voile Québec permettant ainsi de représenter la majeure partie des pratiquantes et des pratiquants d'activités nautiques non motorisées et de partager nos expertises.

En favorisant une expérience écotouristique enrichissante, en bonifiant et en facilitant les accès aux plans d'eau, le tout dans un cadre écoresponsable, La route bleue est un gage de sécurité et de normalisation des parcours payables au Québec.

Sur le réseau La route bleue, les utilisateurs et utilisatrices naviguent sur des parcours validés, standardisés et dotés d'une signalisation adaptée au niveau du parcours. Des outils et une cartographie, autant sur le web que physiquement sur les sites de pratiques vous permettent de planifier adéquatement des sorties sur l'eau et de découvrir les environs.

Embarquez à la découverte de votre territoire.

Merci de votre confiance,

Emmanuel Laferrière
Directeur CKQ

SOMMAIRE

LA ROUTE BLEUE 04
LES ÉTAPES DE PROJETS 05
LES AXES DE DÉVELOPPEMENT 06
LES CRITÈRES 07
MISE EN CONTEXTE 08
VOTRE PROJET 09
FORCES, ENJEUX ET OPPORTUNITÉS 10
CRITÈRES GÉNÉRAUX 11
POUR LA SUITE 12
ANNEXE 13

LA ROUTE BLEUE

La route bleue est une expérience écotouristique enrichissante, reconnue par le ministère de l'Éducation comme réseau national. En permettant de bonifier et de faciliter les accès aux plans d'eau, le tout dans un cadre écoresponsable, La route bleue est un gage de sécurité et de normalisation des parcours pagayables au Québec.

Les utilisateurs naviguent sur des parcours validés et dotés d'une signalisation adaptée au niveau du parcours. Des outils et une cartographie interactive en ligne vous permettent de planifier adéquatement les sorties sur l'eau.

NOS MOTIVATIONS



- Rendre les activités nautiques en plein air accessibles et sécuritaires.
- Faire redécouvrir nos patrimoines, nos héritages et notre identité.

- Redonner aux Québécois et aux Québécoises un accès durable à leurs plans d'eau en respectant la capacité d'accueil.



- Favoriser la protection de plans d'eau aujourd'hui et pour les générations futures.
- Permettre la cohabitation structurée des différents usages.



LES ÉTAPES DE PROJET

1. CONCERTATION

Présentation de La route Bleue.
Création de comités de travail pour le développement de parcours.
Recherche de financement.

3. PRODUCTION

Réalisation des mises à niveau.
Signature des ententes.
Plan d'urgence.
Cartographie et signalisation.

5. PÉRENNISATION

Accompagnement post-lancement.
Audit du parcours à tous les 3 ans.

2. CARACTÉRISATION

Questionnaire de préféabilité.
Rapport de préféabilité.
Caractérisation.
Rapport de caractérisation.

4. LIVRAISON

Intégration du parcours sur le site web de La route bleue.
Affichage de la signalisation.
Lancement et promotion.

LES 4 AXES DE DÉVELOPPEMENT

01. SÉCURITÉ

Chaque personne est responsable d'avoir le bon équipement et les compétences nécessaires pour naviguer sur un plan d'eau. Pour ce faire, l'accès à des renseignements précis et à des installations adaptées au niveau des utilisateur·rice·s est essentiel. C'est pourquoi La route bleue met un ensemble d'outils et de formations à la disposition des utilisateur·rice·s, en plus de s'assurer que chaque parcours proposé soit vérifié et développé selon des critères de sécurité rigoureux.

02. ACCESSIBILITÉ DURABLE

En développant des parcours pour tous les types d'embarcations et tous les niveaux de pagayeur·euse·s, La route bleue est pour tout le monde. L'accessibilité repose sur des infrastructures adéquates et une bonne analyse de la capacité d'accueil. La pérennisation des accès aux berges passe par un accompagnement des acteurs du milieu dans la création et l'entretien des accès. Pour répondre aux besoins des Québécoises et des Québécois, La route bleue adresse une série d'enjeux, tel que la privatisation des accès. Ces motivations guident la création de parcours pour permettre une cohabitation structurée entre les différents usager·ère·s.

03. ÉDUCATION

La promotion des bonnes pratiques et la compréhension des écosystèmes visités lors de la pratique d'activités nautiques non motorisées sont des éléments primordiaux du projet. L'accès à de l'information et de la formation de qualité, en plus de la promotion et de la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine des plans d'eau sont essentiels. La route bleue veut devenir un outil pour aider la population québécoise à connecter avec son identité et approfondir ses connaissances sur le territoire qu'elle visite. La route bleue est engagée à respecter les écosystèmes fragiles et à sensibiliser les gens aux principes Sans Trace pour offrir des expériences agréables aux utilisateur·trice·s des plans d'eaux en harmonie avec la faune et la flore.

04. ECOTOURISME

En plus d'être développés en concertation avec des acteurs provenant des milieux d'accueil, les parcours mettent en valeur des attraits écotouristiques de leurs régions. La route bleue s'inscrit dans un tourisme responsable et durable : respectueux de l'environnement et en harmonie avec les communautés. En effet, le produit La route bleue peut autant servir à une personne s'initiant à une activité de pagaie via un service guidé ou de location, que pour une personne initiée. De plus, étant donné la demande croissante pour les activités à pagaie à travers la province et l'engouement pour les voyages-aventures, les opportunités de mise en marché pour un produit écotouristique comme La route bleue sont nombreuses. En invitant les Québécois et Québécoises à redécouvrir leur territoire en explorant leurs plans d'eau, La route bleue contribue à l'épanouissement d'un tourisme d'aventure québécois dynamique.

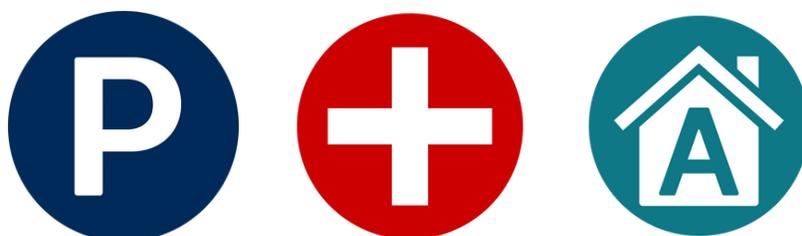


CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'analyse terrain est basée sur **le cahier des critères de La route bleue** qui vous a été présenté en début de projet. Ces critères permettent de standardiser le niveau minimal qu'un payeur·euse devrait avoir avant de s'aventurer sur un parcours, ainsi que de vous guider vers les mises à niveau obligatoires permettant la création d'un parcours La route bleue.

En tenant compte de la classe d'une rivière ou de la zone d'un plan d'eau ouvert, ainsi qu'une série d'autres critères (ex.: présence de portage, stationnement, sortie d'urgence) les parcours de La route bleue sont classés selon 4 niveaux, de débutant·e·s à expert·e·s.

L'évaluation du parcours, les mises à niveau et les recommandations qui vous seront proposées dans le rapport de caractérisation sont donc en lien direct avec les éléments composant le cahier des critères de La route bleue. Il se veut un outil de référence pour toutes les étapes du projet.



MISE EN CONTEXTE

L'objectif de ce questionnaire est de récolter l'information nécessaire à l'élaboration des premières étapes du processus de création de vos parcours de La route bleue dans votre région. Cette étape marque le début de votre aventure La route bleue.

L'équipe d'expertise technique utilisera votre questionnaire complété, ses outils de géomatique, une recherche sur les habitudes actuelles des payeurs et payeuses dans le secteur et une rencontre avec le porteur de projet afin de produire le rapport de préfaisabilité. Ce rapport déterminera si la création d'un parcours de La route bleue est possible selon vos attentes ou si le trajet doit être modifié pour mieux répondre aux critères et à votre vision de développement. Le rapport de préfaisabilité contiendra aussi le niveau de difficulté estimé de votre parcours et une foule d'autres informations qui serviront de base à nos conseillers à la caractérisation avant d'aller sur le terrain.

L'analyse vous sera présentée lors d'une rencontre en visioconférence et le rapport vous sera transmis tout suite après. La présentation comprendra le premier jet de la carte interactive et permettra de valider certaines informations avant d'entamer la prochaine étape.

L'étape suivante est habituellement la caractérisation sur le terrain durant la saison payable et de la présentation de ce rapport à l'automne.

VOTRE PROJET

- **Coordonnateur régional:**

- **Organisme:** •
- **Personne ressource:** •
- **Contact:** •

- **Responsable du parcours:**

- **Organisme:** •
- **Personne ressource:** •
- **Contact:** •

INFORMATIONS GÉNÉRALES:

Décrivez-nous la vision de votre projet de **La route bleue** en quelques lignes:

FORCES, ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Veillez répondre en quelques lignes aux trois points suivants en réfléchissant aux quatre axes de **La route bleue**:

- **Points forts :**

- **Enjeux envisagés:**

- **Opportunités à ne pas manquer:**

GÉNÉRALE



QUELLES SONT LES ADRESSES OU COORDONNÉES GPS DES MISES À L'EAU POSSIBLES ?

Les coordonnées GPS se trouvent facilement sur Google Map, en cliquant à droite sur le site de votre point de départ

- Adresse:
- Coordonnées GPS:

EST-CE QUE UNE CARTOGRAPHIE STATIQUE OU EN LIGNE EXISTE DÉJÀ POUR VOTRE PARCOURS ?

- SI OUI, MERCI DE NOUS ENVOYER UN LIEN OU UNE PIÈCE JOINTE DE LA CARTOGRAPHIE DE VOTRE PARCOURS ACTUEL
- NON

QUELS SONT SELON VOUS LES PARCOURS POTENTIELS ?

POUR LA SUITE...

Voici ce qui vous attend dans les prochaines étapes de création de votre parcours de La route bleue:

- L'équipe d'expertise technique prendra le temps de bien analyser votre questionnaire de pré faisabilité. Une rencontre sera planifiée avec l'équipe de La route bleue, le coordonnateur.trice régional et vous pour bien comprendre vos besoins.
- La production du rapport de pré faisabilité. Pour ce faire, une analyse de vos réponses, en relation avec le cahier des critères de La route bleue sera effectuée. Le rapport contiendra le niveau de difficulté de votre parcours et sa faisabilité.
- Production d'une carte interactive qui servira de base pour la caractérisation qui sera effectuée lors de la prochaine saison payayable (mai à octobre).
- Envoi de la soumission officelle comprenant le temps sur le terrain nécessaire à la réalisation du projet.
- Caractérisation terrain et rapport de caractérisation. Lors de la présentation du rapport à l'automne, les étapes subséquentes seront présentées pour s'assurer que les parcours soient disponibles au début de la saison suivante.



ANNEXE

LES TYPES DE MILIEUX

Le milieu de pratique est le premier élément observé dans l'évaluation d'un parcours pagayable. Son évaluation est très importante pour attribuer le bon niveau de difficulté du parcours. Il est à noter que l'environnement nautique est dynamique (facteurs environnementaux, distance, etc.) et que le niveau de difficulté d'un parcours peut varier en fonction de ces facteurs.

EAU CALME

Plans d'eau douce généralement fermés. Ex.: lacs, réservoirs, rivières sans rapides (courant faible). Bien que cet environnement soit généralement plus clément, les conditions sur une grande étendue d'eau douce peuvent être exigeantes.

EAU VIVE

Rivières possédant un courant important ne permettant pas de faire la rivière en aller-retour. Présence de rapides de niveaux faciles à très difficiles. Plus la difficulté augmente, plus les manœuvres deviennent techniques et les compétences nécessaires.

MARIN

L'environnement marin est constitué de tous les plans d'eau impactés par les marées. Sur le fleuve Saint-Laurent, les marées se font ressentir à partir de Trois-Rivières. Dans ce milieu, la température de l'eau peut être froide même en plein été.

LES ZONES DE DIFFICULTÉS

Veillez consulter l'annexe du **Cahier des Critères** pour avoir les définitions complètes.

ZONE 0

Description: Petite zone de pratique délimitée qui est surveillée par une personne externe à l'activité. **Niveau de difficulté:** Novice.

ZONE 1

Description: Petit lac ou cours d'eau à faible débit. **Niveau de difficulté:** Débutant.

ZONE 2

Description: Littoral, grand lac ou réservoir modérément exposé avec de fréquentes opportunités de débarquement facile et de courtes traversées. **Niveau de difficulté:** Intermédiaire.

ZONE 3

Description: Plan d'eau exposé où l'on trouve des passages plus exigeants. On peut y rencontrer une combinaison d'éléments tels que des courants forts, des vents soutenus, une houle significative ou une mer agitée. **Niveau de difficulté:** Avancé.

ZONE 4

Description: Région isolée et soumise à un climat sévère. **Niveau de difficulté:** Expert.

LA CLASSIFICATION DES RAPIDES

Veillez consulter l'annexe du **Cahier des Critères** pour avoir les définitions complètes.

CLASSE I

Relief du rapide: Courant apparent, peu turbulent, avec des ondulations et de petites vagues. **Navigation:** Se négocie très facilement et les courants sont légers à modérés. Les rares obstacles sont repérables à l'avance, simples et facilement évitables.

CLASSE II

Relief du rapide: Rapides simples avec des passages larges, clairs et dégagés qui sont évidents. **Navigation:** Des manœuvres occasionnelles peuvent être nécessaires, mais les obstacles, roches et petites vagues, seuils et rouleaux sont petits et facilement évitable même si présents dans le courant principal.

CLASSE III

Relief du rapide: Rapides modérés avec des vagues de bonnes amplitudes pouvant déferler, mais prévisibles. Les obstacles sont difficiles à éviter sans action délibérée. **Navigation:** Le courant principal est généralement ininterrompu, mais le meilleur passage n'est pas toujours évident.

CLASSE IV

Relief du rapide: Des rapides intenses, puissants, mais prévisibles nécessitant une navigation rigoureuse dans des eaux turbulentes. **Navigation:** Selon la rivière, elle peut présenter de vagues ou rouleaux imposants inévitables, ou des passages étroits exigeant de la précision.

LA CLASSIFICATION DES RAPIDES

Veillez consulté l'annexe du **Cahier des Critères** pour avoir les définitions complètes.

CLASSE IV

Relief du rapide: Rapides navigables présentant des caractéristiques très violentes, comme un courant extrêmement turbulent, de grosses déferlantes imprévisibles, des cassures importantes ou des obstacles très dangereux. **Navigation:** Mouvement d'eau très complexe parsemé par des obstacles majeurs et incontournables.

CLASSE VI

Relief du rapide: Rapides innavigables, ou pratiquement, présentant des caractéristiques très violentes, comme un courant extrêmement turbulent, de grosses déferlantes imprévisibles, des cassures importantes ou des obstacles très dangereux. **Navigation:** Rapide généralement infranchissable (jusqu'à preuve du contraire) en raison de son extrême difficulté, son imprévisibilité ou sa dangerosité.



CLASSIFICATION DES PARCOURS PAGAYABLES

Veillez consulter l'annexe du **Cahier des Critères** pour avoir les définitions complètes.

CLASSE 0

Rivière: aucun rapide. **Parcours mixte (lacs et portages):** les lacs ont de petites surfaces où la configuration des lacs est telle que l'on navigue en eaux protégées sur une partie importante du trajet. Les portages sont courts et entretenus.

CLASSE 1

Rivière: parcours généralement composé de rapides de classe I et/ou moins de 5 % de la section est composé de rapides de classe II et plus. **Parcours mixte:** quelques lacs de la section ont des surfaces importantes pouvant offrir une emprise au vent, rendant la navigation modérément exigeante à certains endroits sur le trajet.

CLASSE 2

Rivière: Section généralement composée de rapides de classe II et moins, et/ou moins de 5 % du parcours est composé de rapides de classe III et plus. **Parcours mixte:** quelques grands lacs peuvent composer le parcours et/ou les portages peuvent être longs, mais bien entretenus et dégagés. Les passages entre 2 lacs par un ruisseau peuvent nécessiter de la cordelle ou du halage.

CLASSE 3

Rivière: parcours généralement composé de rapides de classe III et moins, et/ou moins de 5 % du parcours est composé de rapides de classe IV et plus. **Parcours mixte:** plusieurs grands lacs ou réservoirs composent au moins 50 % du circuit. Les traversées sont exposées à des vents modérés à forts, à des vagues et des accostages difficiles.

CLASSIFICATION DES PARCOURS PAGAYABLES

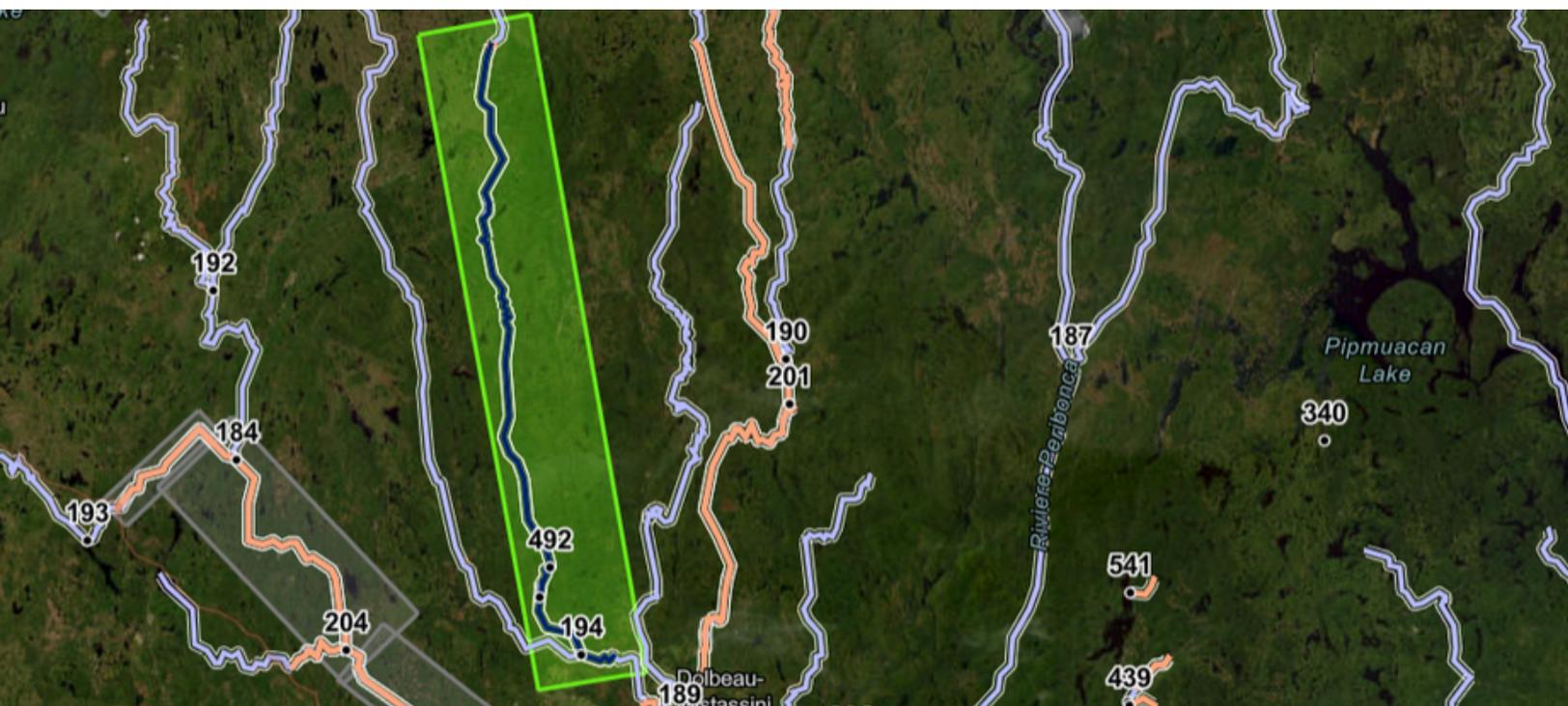
Veillez consulté l'annexe du **Cahier des Critères** pour avoir les définitions complètes.

CLASSE 4

Rivière: parcours généralement composé de rapides de classe IV et moins, et/ou plus de 5 % du parcours est composé de rapides de classe V et plus. **Parcours mixte:** composé presque totalement de grands plans d'eau où les traversées sont exposées à de très forts vents.

CLASSE 5

Rivière: parcours généralement composé de rapides de classe 5 et moins. Peut aussi comporter des classe 6.



PROGRAMME DE FORMATION

Veillez consulté les sites web des fédérations concernées pour avoir plus de détails sur les formations.

CANOT KAYAK QUÉBEC

Plusieurs formations sont offertes par Canot Kayak Québec:

- Canot d'eau calme
- Canot d'eau vive
- Rabaska
- Kayak de mer
- Instructeurs (canot et kayak de mer)
- Sécurité et sauvetage en rivière (CSRQ)
- Pagaie pour tous

EAU VIVE QUÉBEC

Plusieurs formations sont offertes par Eau Vive Québec:

- Kayak d'eau vive
- Planche à pagaie
- Surf
- Rafting
- Sécurité et sauvetage en rivière (CSRQ)

VOILE QUÉBEC

Plusieurs formations sont offertes par Voile Québec:

- VOILECAN
- Croisières
- Navigation
- Complémentaires

***Merci pour
votre confiance !***

CONTACT :

Expertise technique

expertise.technique@canot-kayak.qc.ca

Équipe La route bleue

contact@laroutebleue.ca

Réalisée
par :



Le plaisir de pagayer

En
collaboration
avec :



Grâce à l'appui financier :

